

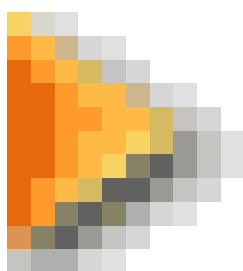
<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3962>



Syndicalisation

Bulletin d'adhésion 2013-2014

- Technique - Archives -



Date de mise en ligne : jeudi 18 juillet 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le bulletin d'adhésion est à remettre au trésorier de votre section d'établissement (S1) ou bien, si un S1 n'est pas constitué, à renvoyer directement à la section académique (S3) :

SNES - Syndicalisation
6 allée Cardinal-de-Givry
21000 DIJON

– Pour télécharger votre bulletin d'adhésion au SNES, cliquez sur la vignette ci-dessous (document au format .pdf) :

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Bulletin d'adhésion 2013-2014

NB : *Pour les collègues qui veulent régler par prélèvement automatique, le formulaire d'autorisation de prélèvement change de forme et s'appelle dorénavant mandat SEPA pour cause d'harmonisation européenne des systèmes bancaires.*

– Toute information sur l'adhésion est disponible en appelant la section académique du SNES-FSU au **03 80 73 32 70** ou [par courriel](#).



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

Nota. A partir du mois de novembre, les prélèvements en 10 fois ne sont plus possibles, mais ceux en 8 fois le sont encore jusqu'à fin décembre. Il est toutefois possible de payer en 7 fois durant le mois de janvier.